



Bougival, vendredi 1 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03841**Modifiant l'avis n° FR/2022/03638**

Pris en application :

Arrêté préfectoral n° du 30 juin 2022

Fêtes (Traversée au-dessus de la Seine par un funambule)**Seine aval
ROUEN - PK 242,000****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 02/07/2022 de 00:01 à 01:30**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 241,850 (pont Corneille) et pk 242,160 (pont Boieldieu) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

La Ville de Rouen organise du 1er au 3 juillet 2022 la FÊTE DU FLEUVE. Un funambule effectuera à 85 m de hauteur la traversée sur une sangle, de la flèche de la cathédrale à la Tour des Archives, en passant au-dessus de la Seine au niveau du PK 242,000, le 1er juillet de 20h30 à 21h15.

L'installation de la sangle nécessitera 2 arrêts de la navigation entre les ponts Corneille et Boieldieu :

-pour le montage : le 1er juillet de 5h00 à 6h30

-pour le démontage : le 2 juillet de 00h01 à 1h30

Une veille VHF sera maintenue pendant les opérations.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à observer une vigilance particulière et devront se conformer aux instructions données par les agents VNF ou la brigade fluviale de gendarmerie.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

03/07/2022

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON